



No de résolution  
ou annotation

# Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD

**Procès-verbal** de la séance **extraordinaire** du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford, tenue le 21 mai 2024 à 19h, à la salle du conseil, située au 80-1, rue principale à Saint-Louis-de-Blandford (Québec) G0Z 1B0, sous la présidence de Monsieur Yvon Carle, maire.

**Monsieur Yvon Carle**, maire, préside cette séance extraordinaire et les conseillers suivants sont présents :

- Madame Chantal Komlosy, conseillère n° 1
- Monsieur Marc Bédard, conseiller n° 2,
- Monsieur François-Michel Bonneau-Leclerc, conseiller n° 3,
- Madame Sylvie Salois, conseillère n° 4
- Madame Elisabeth Hamel, conseillère n° 5
- Madame Lucie Crête, conseillère n° 6

Est également présent, madame Martine Lebeau, greffier d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Yvon Carle, constate le quorum à 18h30 et déclare la séance ouverte.

2. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCACTION ET NOMINATION D'UNE GREFFIER D'ASSEMBLÉE

(2024-05-113)

**CONSIDÉRANT** l'absence de la directrice générale et greffière-trésorière à la présente séance extraordinaire ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé** par monsieur François-Michel Bonneau-Leclerc, appuyé par monsieur Marc Bédard et **résolu à l'unanimité** :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.;

**QUE** pour la présente séance extraordinaire, madame Martine Lebeau à agir comme greffière d'assemblée conformément aux devoirs et obligations prévues notamment à l'article 201 du Code municipal du Québec.

**QUE** le conseil confirme que l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 21 mai 2024 a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec, et ce à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE à l'unanimité.**

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

(2024-05-114)

**ORDRE DU JOUR**  
**21 MAI 2024**

1. Ouverture de la séance
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Embauche et signature du contrat de travail du nouveau directeur général monsieur Daniel Tremblay



No de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

5. Gestion des ressources humaines et relations du travail –  
Service en ressources humaines et relations du travail de la  
Fédération Québécoise des municipalités
6. Levée de la séance extraordinaire

### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Élisabeth Hamel, appuyé par madame Lucie Crête et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire

### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

#### 4. EMBAUCHE ET SIGNATURE DU CONTRAT DU NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL MONSIEUR DANIEL TREMBLAY

(2024-05-115)

**CONSIDÉRANT** que les entrevues d'embauche pour le poste de directeur général ont eu lieu le 10 mai 2024 ;

**CONSIDÉRANT** que le choix du candidat s'est arrêté sur monsieur Daniel Tremblay;

**CONSIDÉRANT** que monsieur Daniel Tremblay débute ses fonctions à titre de directeur général de la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford le 27 mai 2024 ;

### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Marc Bédard, appuyé par madame Élisabeth Hamel et résolu à l'unanimité ce qui suit :

- Que nous appuyons la décision de la municipalité d'embaucher monsieur Daniel Tremblay à titre de directeur général;
- Que nous autorisons monsieur Yvon Carle, maire à signer le contrat soumis aux membres du conseil

### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 5. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DU TRAVAIL – SERVICE EN RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DU TRAVAIL DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS ET SERVICES JURIDIQUES FQM

(2024-05-116)

**CONSIDÉRANT** la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford est membre de la Fédération québécoise des municipalités (ci-après : la FQM);

**CONSIDÉRANT** que la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail, incluant des services de nature juridique ;

**CONSIDÉRANT** l'opportunité pour la municipalité de bénéficier de soutien en ressources humaines et relations du travail;

### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Chantal Komlosy, appuyé par madame Lucie Crête et résolu à l'unanimité :

- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;
- Que la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford mandate le service en ressources humaines et relations du travail ainsi que les services juridiques FQM afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, en matière de ressources humaines et relations du travail, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur.

### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution  
ou annotation  
(2024-05-117)

## Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

### 6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Daniel Tremblay pose la question de la formation à suivre pour son poste

Pour permettre à monsieur Daniel Tremblay d'être en mesure de procéder à son inscription

Il est proposé par madame Élisabeth Hamel, appuyé par madame Lucie Crête de permettre à monsieur Daniel Tremblay à s'inscrire à la formation de l'ADMQ intitulée « Programme directeur général agréé (formation 1) » pour un montant de 399\$ plus taxes et ce, défrayé par la municipalité.

### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 7. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

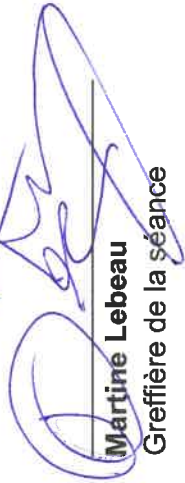
(2024-05-118)

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé **par** monsieur François-Michel Bonneau-Leclerc, appuyé par madame Sylvie Salois et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal que l'assemblée soit levée à 19h28

### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

*Daniel Tremblay, DG  
au nom de Martine Lebeau*

  
Yvon Carle  
Maire

  
Martine Lebeau  
Greffière de la séance

Le maire, M. Yvon Carle, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

